



Formation AFGSU – situation sanitaire exceptionnelle – annexes 3 - 4 - 5

ANNEXE 3 : Prise en charge d'une urgence collective en pré-hospitalier

ANNEXE 4 : Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé

ANNEXE 5 : Stratégie médicale de Damage Control

 **TAUX DE SATISFACTION***

98 %

* chiffres 2022

 **TAUX DE RECOMMANDATION***

100 %

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Pédagogie active
- › Apport scientifique
- › Simulations
- › Mises en situations
- › Vidéos

INTERVENANTS

Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonne pratique.

 **PUBLIC CONCERNÉ**

Professionnel de santé et personnel des SAMU, des SMUR, des services d'urgence, réanimation, cardiologie et concourant à l'aide médicale urgente.

(Groupe de 12 personnes maximum)

Prérequis : attestation AFGSU 1 ou 2

Texte de référence :

- Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

CONTENU

ANNEXE 3 : Prise en charge d'une urgence collective en pré-hospitalier

› Connaître le plan ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN

› Identifier le rôle du SAMU, des SMUR, de la CUMP et de l'ARS dans l'organisation du plan ORSEC NOVI

› Connaître les principes de régulation médicale des urgences collectives

› Équipe pédagogique du CESU 63
› Médecin formateur zonal SSE (en lien avec le CESU de la zone de défense Sud-Est)
› Formateur relais SSE

LIEU

› CESU 63, CHU de Clermont-Ferrand

€ TARIFS

> Inter : 330€ / pers.
> Intra : 1350€ j. / gr.

- › Connaître les principes de triage et d'initiation du parcours de soins des patients dans le cadre de la régulation médicale
- › Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques
- › Connaître les modalités de traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance
- › Connaître la composition et les modalités de déploiement des Postes Sanitaires Mobiles (PSM)
- › Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès
- › Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenants

ANNEXE 4 : Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé

- › Connaître les principes et l'organisation de la prise en charge d'un afflux de blessés en établissement de santé : principe de triage et parcours de soins des patients
- › Comprendre le rôle du directeur médical de crise et des différents professionnels de santé et personnels intervenants
- › Connaître l'organisation des plateaux techniques participant à l'accueil des patients : urgences, bloc opératoire, imagerie, laboratoires, soins post-interventionnels, réanimation, etc.
- › Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques
- › Savoir assurer la traçabilité des patients (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance
- › Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès
- › Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenant

ANNEXE 5 : Stratégie médicale de Damage Control

- › Connaître les principes de triage et de prise en charge des blessés par arme de guerre et des autres blessés graves en pré-hospitalier et en intra-hospitalier
- › Identifier les différentes phases du "damage control" dans le parcours de soins du blessé (préhospitalier, accueil hospitalier, chirurgical)
- › Maîtriser les indications et les techniques de "damage control" en fonction de la spécialité de chaque intervenant
- › Connaître les contraintes sécuritaires liées à ce type de situation et leurs conséquences sur l'organisation des secours et des soins
- › Savoir assurer la traçabilité des patients (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance
- › Connaître les organisations spécifiques des plateaux techniques d'accueil : SAU, bloc opératoire, imagerie, biologie, soins post-interventionnels...

- › Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès
- › Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenant

✓ ÉVALUATION DES ACQUIS

⇒ **À l'issue** : mise en situation, évaluation des pratiques ou exercice NOVI

👤 SATISFACTION DES PARTICIPANTS



> Durée : 2 jours

> Dates : 21 et 22 mai 2024 10 et 11 octobre 2024